



RAPPORT DU TRESORIER
EXERCICE 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2020 se traduit par une diminution des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 517 989 euros pour l'année 2020 contre 1 532 556 euros pour l'année 2019.

Les charges d'exploitation passent de 2 319 646 euros fin 2019 à 2 054 402 euros fin 2020.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 est bénéficiaire de 662 447 euros à comparer à celui de 2019 qui était bénéficiaire de 509 893 euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 22 143 euros pour 2020 contre 81 160 euros pour 2019.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 684 590 euros au 31 décembre 2020.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marine JULIEN
Trésorière